



JEUDI 7 FEVRIER 1889

ACTUALITES

Un incident assez comique du carnaval d'est que les filous américains qui infestent Montréal...

La société St Jean Baptiste de Windsor a donné un grand banquet dernièrement et n'a pas invité M. Gagnon...

M. James Ross, entrepreneur canadien, qui a construit plusieurs sections de chemin de fer du Pacifique Canadien...

Le gouvernement Chilien lui a confié la construction de près de sept cent milles de chemins de fer...

M. Laurier a conduit son attaque avec vigueur, mais Sir John l'a repoussée avec non moins de force et de succès.

Il n'eut pas de peine à démontrer qu'il n'était pas dans les attributions de M. Dewdney, comme gouverneur des Territoires du Nord-Ouest...

Une découverte qu'on vient de faire en Angleterre a causé une certaine émotion dans ce pays.

Un journal de Gènes, l'Epoca, contient une charge bien piquante relative à l'élection de Paris M. Boulanger...

Echos Parlementaires

Quatre demandes de divorce ont été présentées devant le comité du Sénat.

M. Landerkin demandait, hier après midi, un état du coût de la publication des discours du budget de chaque année d'après 1880.

L'hon. M. Pope, ministre des Chemins de Fer, est gravement malade et ne pourra probablement pas vaquer à ses devoirs parlementaires pendant la présente session.

M. McMullen aurait voulu avoir, des copies de tous les rapports faits par les inspecteurs de home-steads dans le Manitoba et le Nord-Ouest, depuis le 1er janvier 1887 jusqu'au 1er janvier 1889.

Passé d'armes très animée, hier après midi, à la Chambre des Communes. On s'y attendait un peu et ce n'était un secret pour personne...

M. Barrow demandera si le bois de pin à la réserve sauvage Shawanakiakie a été vendu, en 1888, à un M. Robillard, et si le dit Robillard est le même que M. Honoré Robillard, membre de la Chambre des Communes du Canada.

Sir John a tout simplement énuméré les démissions de Sir Charles Tupper et de l'hon. M. McLellan, ce dernier nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse...

Le gouvernement s'opposera-t-il à l'incorporation d'une compagnie qui se chargerait de la construction d'un canal de Chambly à Longueuil?

de faire terminer les travaux des quais de Longueuil afin de les rendre utiles à la navigation?

M. Kenny demanda copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la compagnie du chemin de fer international pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St. Laurent...

LETRE DE QUEBEC

La reprise du débat sur le sous-amendement proposé par M. Pelletier concernant la nouvelle loi des Terres de la Colonisation a donné lieu, hier soir, à une passe-d'armes des plus vives entre les principaux joueurs de la chambre.

L'honorable M. Lynch, ex-commissaire des Terres de la Couronne, a ouvert le feu. Il a défendu, avec une grande force et d'une façon très complète son administration des terres publiques et ne s'est jamais accordé aucune faveur injuste aux commerçants de bois, qui d'ailleurs n'étaient pas tous de ses amis politiques tant s'en faut...

Il n'eut pas de peine à démontrer qu'il n'était pas dans les attributions de M. Dewdney, comme gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, de faire aucune communication officielle au gouvernement sur l'administration des terres du Nord-Ouest ou sur les Métis qui n'étaient pas sous son contrôle...

Après quelques remarques de Sir Richard Cartwright et de M. Mitchell, le débat a pris fin et la chambre s'est ajournée.

M. Landerkin demandait, hier après midi, un état du coût de la publication des discours du budget de chaque année d'après 1880.

M. McMullen aurait voulu avoir, des copies de tous les rapports faits par les inspecteurs de home-steads dans le Manitoba et le Nord-Ouest, depuis le 1er janvier 1887 jusqu'au 1er janvier 1889.

Passé d'armes très animée, hier après midi, à la Chambre des Communes. On s'y attendait un peu et ce n'était un secret pour personne...

M. Barrow demandera si le bois de pin à la réserve sauvage Shawanakiakie a été vendu, en 1888, à un M. Robillard, et si le dit Robillard est le même que M. Honoré Robillard, membre de la Chambre des Communes du Canada.

Sir John a tout simplement énuméré les démissions de Sir Charles Tupper et de l'hon. M. McLellan, ce dernier nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse...

Le gouvernement s'opposera-t-il à l'incorporation d'une compagnie qui se chargerait de la construction d'un canal de Chambly à Longueuil?

de faire terminer les travaux des quais de Longueuil afin de les rendre utiles à la navigation?

M. Kenny demanda copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la compagnie du chemin de fer international pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St. Laurent...

Accordé, a répondu M. Pelletier, mais tenez-vous bien. L'attaque commencée hier pourrait bien avoir longtemps des suites désastreuses pour le gouvernement.

LE CARNAVAL

On nous écrit de Montréal: Après tout, la tempête de neige que nous avons eue hier pourrait n'être pas l'un des accidents les moins gâtés du carnaval, pour ceux du moins qui sont partis d'au-delà du 45me degré de latitude en quête de sensation.

C'est le patinoir Victoria qui de toutes les attractions du carnaval jouissait de la plus grande faveur mardi soir. C'était très charmant en effet, ce bal costumé d'enfants.

de l'honorable premier-ministre et a dit qu'il en avait assez de ces airs de prétendue gentillesse de la part des ministériels.

M. Lynch a été bruyamment applaudi et chaleureusement félicité par ses amis pour ses nobles paroles. Mais le gouvernement ne pouvait pas rester sous le coup de l'attaque irrésistible de M. Lynch...

AVIS DE MOTION

Les avis de motion suivants ont été donnés à la séance d'hier à la chambre des Communes: Par M. Burdett—Avis d'un bill pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux bueries et fromageries.

Par M. Cartwright—Résolution qu'une adresse soit présentée à Sa Majesté le priant de donner pouvoir à son représentant, le Gouverneur-Général du Canada, de communiquer directement, par l'entremise d'un agent ou chargé d'affaires du Canada, avec tout Etat étranger afin de prendre des arrangements commerciaux avantageux à ce pays...

Par M. Amyot—Copie de la correspondance officielle échangée entre le gouvernement et le commandant du 9e bataillon Voltigeurs de Québec, pendant la campagne du Nord-Ouest de 1885.

Copie des divers rapports fournis au gouvernement et aux autorités militaires, et copie du rapport au général Sirange par le commandant du 9e bataillon des Voltigeurs de Québec sur les opérations du dit bataillon.

M. Choquette demandera le coût total de l'impression des listes électorales jusqu'à ce jour, et demandera aussi si le gouvernement n'a reçu, directement ou indirectement, de quelque personne ou compagnie, invitation de visiter les principales villes des Etats-Unis.

M. McMullen demandera un état détaillé du compte de frais et honoraires payés à M. D. O'Connor, avocat Ottawa.

M. Barrow demandera si le bois de pin à la réserve sauvage Shawanakiakie a été vendu, en 1888, à un M. Robillard, et si le dit Robillard est le même que M. Honoré Robillard, membre de la Chambre des Communes du Canada.

M. Profontaine fera, mercredi prochain, les interpellations suivantes: Le gouvernement s'opposera-t-il à l'incorporation d'une compagnie qui se chargerait de la construction d'un canal de Chambly à Longueuil?

Le gouvernement en est-il venu à une décision sur l'opportunité de construire des piliers sur le lac St. Louis ou ailleurs dans le St. Laurent, afin de diminuer les dangers de inondations sur les deux rives de ce fleuve?

Le gouvernement a-t-il l'intention

de faire terminer les travaux des quais de Longueuil afin de les rendre utiles à la navigation?

M. Kenny demanda copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la compagnie du chemin de fer international pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St. Laurent...

LETRE DE QUEBEC

La reprise du débat sur le sous-amendement proposé par M. Pelletier concernant la nouvelle loi des Terres de la Colonisation a donné lieu, hier soir, à une passe-d'armes des plus vives entre les principaux joueurs de la chambre.

L'honorable M. Lynch, ex-commissaire des Terres de la Couronne, a ouvert le feu. Il a défendu, avec une grande force et d'une façon très complète son administration des terres publiques et ne s'est jamais accordé aucune faveur injuste aux commerçants de bois, qui d'ailleurs n'étaient pas tous de ses amis politiques tant s'en faut...

Il n'eut pas de peine à démontrer qu'il n'était pas dans les attributions de M. Dewdney, comme gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, de faire aucune communication officielle au gouvernement sur l'administration des terres du Nord-Ouest ou sur les Métis qui n'étaient pas sous son contrôle...

Après quelques remarques de Sir Richard Cartwright et de M. Mitchell, le débat a pris fin et la chambre s'est ajournée.

M. Landerkin demandait, hier après midi, un état du coût de la publication des discours du budget de chaque année d'après 1880.

M. McMullen aurait voulu avoir, des copies de tous les rapports faits par les inspecteurs de home-steads dans le Manitoba et le Nord-Ouest, depuis le 1er janvier 1887 jusqu'au 1er janvier 1889.

Passé d'armes très animée, hier après midi, à la Chambre des Communes. On s'y attendait un peu et ce n'était un secret pour personne...

M. Barrow demandera si le bois de pin à la réserve sauvage Shawanakiakie a été vendu, en 1888, à un M. Robillard, et si le dit Robillard est le même que M. Honoré Robillard, membre de la Chambre des Communes du Canada.

Sir John a tout simplement énuméré les démissions de Sir Charles Tupper et de l'hon. M. McLellan, ce dernier nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse...

Le gouvernement s'opposera-t-il à l'incorporation d'une compagnie qui se chargerait de la construction d'un canal de Chambly à Longueuil?

de faire terminer les travaux des quais de Longueuil afin de les rendre utiles à la navigation?

M. Kenny demanda copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la compagnie du chemin de fer international pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St. Laurent...

Accordé, a répondu M. Pelletier, mais tenez-vous bien. L'attaque commencée hier pourrait bien avoir longtemps des suites désastreuses pour le gouvernement.

LE CARNAVAL

On nous écrit de Montréal: Après tout, la tempête de neige que nous avons eue hier pourrait n'être pas l'un des accidents les moins gâtés du carnaval, pour ceux du moins qui sont partis d'au-delà du 45me degré de latitude en quête de sensation.

C'est le patinoir Victoria qui de toutes les attractions du carnaval jouissait de la plus grande faveur mardi soir. C'était très charmant en effet, ce bal costumé d'enfants.

de l'honorable premier-ministre et a dit qu'il en avait assez de ces airs de prétendue gentillesse de la part des ministériels.

M. Lynch a été bruyamment applaudi et chaleureusement félicité par ses amis pour ses nobles paroles. Mais le gouvernement ne pouvait pas rester sous le coup de l'attaque irrésistible de M. Lynch...

AVIS DE MOTION

Les avis de motion suivants ont été donnés à la séance d'hier à la chambre des Communes: Par M. Burdett—Avis d'un bill pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux bueries et fromageries.

Par M. Cartwright—Résolution qu'une adresse soit présentée à Sa Majesté le priant de donner pouvoir à son représentant, le Gouverneur-Général du Canada, de communiquer directement, par l'entremise d'un agent ou chargé d'affaires du Canada, avec tout Etat étranger afin de prendre des arrangements commerciaux avantageux à ce pays...

Par M. Amyot—Copie de la correspondance officielle échangée entre le gouvernement et le commandant du 9e bataillon Voltigeurs de Québec, pendant la campagne du Nord-Ouest de 1885.

Copie des divers rapports fournis au gouvernement et aux autorités militaires, et copie du rapport au général Sirange par le commandant du 9e bataillon des Voltigeurs de Québec sur les opérations du dit bataillon.

M. Choquette demandera le coût total de l'impression des listes électorales jusqu'à ce jour, et demandera aussi si le gouvernement n'a reçu, directement ou indirectement, de quelque personne ou compagnie, invitation de visiter les principales villes des Etats-Unis.

M. McMullen demandera un état détaillé du compte de frais et honoraires payés à M. D. O'Connor, avocat Ottawa.

M. Barrow demandera si le bois de pin à la réserve sauvage Shawanakiakie a été vendu, en 1888, à un M. Robillard, et si le dit Robillard est le même que M. Honoré Robillard, membre de la Chambre des Communes du Canada.

M. Profontaine fera, mercredi prochain, les interpellations suivantes: Le gouvernement s'opposera-t-il à l'incorporation d'une compagnie qui se chargerait de la construction d'un canal de Chambly à Longueuil?

Le gouvernement en est-il venu à une décision sur l'opportunité de construire des piliers sur le lac St. Louis ou ailleurs dans le St. Laurent, afin de diminuer les dangers de inondations sur les deux rives de ce fleuve?

Le gouvernement a-t-il l'intention

de faire terminer les travaux des quais de Longueuil afin de les rendre utiles à la navigation?

M. Kenny demanda copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la compagnie du chemin de fer international pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St. Laurent...

LETRE DE QUEBEC

La reprise du débat sur le sous-amendement proposé par M. Pelletier concernant la nouvelle loi des Terres de la Colonisation a donné lieu, hier soir, à une passe-d'armes des plus vives entre les principaux joueurs de la chambre.

L'honorable M. Lynch, ex-commissaire des Terres de la Couronne, a ouvert le feu. Il a défendu, avec une grande force et d'une façon très complète son administration des terres publiques et ne s'est jamais accordé aucune faveur injuste aux commerçants de bois, qui d'ailleurs n'étaient pas tous de ses amis politiques tant s'en faut...

Il n'eut pas de peine à démontrer qu'il n'était pas dans les attributions de M. Dewdney, comme gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, de faire aucune communication officielle au gouvernement sur l'administration des terres du Nord-Ouest ou sur les Métis qui n'étaient pas sous son contrôle...

Après quelques remarques de Sir Richard Cartwright et de M. Mitchell, le débat a pris fin et la chambre s'est ajournée.

M. Landerkin demandait, hier après midi, un état du coût de la publication des discours du budget de chaque année d'après 1880.

M. McMullen aurait voulu avoir, des copies de tous les rapports faits par les inspecteurs de home-steads dans le Manitoba et le Nord-Ouest, depuis le 1er janvier 1887 jusqu'au 1er janvier 1889.

Passé d'armes très animée, hier après midi, à la Chambre des Communes. On s'y attendait un peu et ce n'était un secret pour personne...

M. Barrow demandera si le bois de pin à la réserve sauvage Shawanakiakie a été vendu, en 1888, à un M. Robillard, et si le dit Robillard est le même que M. Honoré Robillard, membre de la Chambre des Communes du Canada.

Sir John a tout simplement énuméré les démissions de Sir Charles Tupper et de l'hon. M. McLellan, ce dernier nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse...

Le gouvernement s'opposera-t-il à l'incorporation d'une compagnie qui se chargerait de la construction d'un canal de Chambly à Longueuil?

de faire terminer les travaux des quais de Longueuil afin de les rendre utiles à la navigation?

M. Kenny demanda copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la compagnie du chemin de fer international pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St. Laurent...

Accordé, a répondu M. Pelletier, mais tenez-vous bien. L'attaque commencée hier pourrait bien avoir longtemps des suites désastreuses pour le gouvernement.

LE CARNAVAL

On nous écrit de Montréal: Après tout, la tempête de neige que nous avons eue hier pourrait n'être pas l'un des accidents les moins gâtés du carnaval, pour ceux du moins qui sont partis d'au-delà du 45me degré de latitude en quête de sensation.

C'est le patinoir Victoria qui de toutes les attractions du carnaval jouissait de la plus grande faveur mardi soir. C'était très charmant en effet, ce bal costumé d'enfants.

de l'honorable premier-ministre et a dit qu'il en avait assez de ces airs de prétendue gentillesse de la part des ministériels.

M. Lynch a été bruyamment applaudi et chaleureusement félicité par ses amis pour ses nobles paroles. Mais le gouvernement ne pouvait pas rester sous le coup de l'attaque irrésistible de M. Lynch...

AVIS DE MOTION

Les avis de motion suivants ont été donnés à la séance d'hier à la chambre des Communes: Par M. Burdett—Avis d'un bill pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux bueries et fromageries.

Par M. Cartwright—Résolution qu'une adresse soit présentée à Sa Majesté le priant de donner pouvoir à son représentant, le Gouverneur-Général du Canada, de communiquer directement, par l'entremise d'un agent ou chargé d'affaires du Canada, avec tout Etat étranger afin de prendre des arrangements commerciaux avantageux à ce pays...

Par M. Amyot—Copie de la correspondance officielle échangée entre le gouvernement et le commandant du 9e bataillon Voltigeurs de Québec, pendant la campagne du Nord-Ouest de 1885.

Copie des divers rapports fournis au gouvernement et aux autorités militaires, et copie du rapport au général Sirange par le commandant du 9e bataillon des Voltigeurs de Québec sur les opérations du dit bataillon.

M. Choquette demandera le coût total de l'impression des listes électorales jusqu'à ce jour, et demandera aussi si le gouvernement n'a reçu, directement ou indirectement, de quelque personne ou compagnie, invitation de visiter les principales villes des Etats-Unis.

M. McMullen demandera un état détaillé du compte de frais et honoraires payés à M. D. O'Connor, avocat Ottawa.

M. Barrow demandera si le bois de pin à la réserve sauvage Shawanakiakie a été vendu, en 1888, à un M. Robillard, et si le dit Robillard est le même que M. Honoré Robillard, membre de la Chambre des Communes du Canada.

M. Profontaine fera, mercredi prochain, les interpellations suivantes: Le gouvernement s'opposera-t-il à l'incorporation d'une compagnie qui se chargerait de la construction d'un canal de Chambly à Longueuil?

Le gouvernement en est-il venu à une décision sur l'opportunité de construire des piliers sur le lac St. Louis ou ailleurs dans le St. Laurent, afin de diminuer les dangers de inondations sur les deux rives de ce fleuve?

Le gouvernement a-t-il l'intention

de faire terminer les travaux des quais de Longueuil afin de les rendre utiles à la navigation?

M. Kenny demanda copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la compagnie du chemin de fer international pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St. Laurent...

Accordé, a répondu M. Pelletier, mais tenez-vous bien. L'attaque commencée hier pourrait bien avoir longtemps des suites désastreuses pour le gouvernement.

LE CARNAVAL

On nous écrit de Montréal: Après tout, la tempête de neige que nous avons eue hier pourrait n'être pas l'un des accidents les moins gâtés du carnaval, pour ceux du moins qui sont partis d'au-delà du 45me degré de latitude en quête de sensation.

C'est le patinoir Victoria qui de toutes les attractions du carnaval jouissait de la plus grande faveur mardi soir. C'était très charmant en effet, ce bal costumé d'enfants.

de l'honorable premier-ministre et a dit qu'il en avait assez de ces airs de prétendue gentillesse de la part des ministériels.

M. Lynch a été bruyamment applaudi et chaleureusement félicité par ses amis pour ses nobles paroles. Mais le gouvernement ne pouvait pas rester sous le coup de l'attaque irrésistible de M. Lynch...

AVIS DE MOTION

Les avis de motion suivants ont été donnés à la séance d'hier à la chambre des Communes: Par M. Burdett—Avis d'un bill pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux bueries et fromageries.

Par M. Cartwright—Résolution qu'une adresse soit présentée à Sa Majesté le priant de donner pouvoir à son représentant, le Gouverneur-Général du Canada, de communiquer directement, par l'entremise d'un agent ou chargé d'affaires du Canada, avec tout Etat étranger afin de prendre des arrangements commerciaux avantageux à ce pays...

Par M. Amyot—Copie de la correspondance officielle échangée entre le gouvernement et le commandant du 9e bataillon Voltigeurs de Québec, pendant la campagne du Nord-Ouest de 1885.

Copie des divers rapports fournis au gouvernement et aux autorités militaires, et copie du rapport au général Sirange par le commandant du 9e bataillon des Voltigeurs de Québec sur les opérations du dit bataillon.

M. Choquette demandera le coût total de l'impression des listes électorales jusqu'à ce jour, et demandera aussi si le gouvernement n'a reçu, directement ou indirectement, de quelque personne ou compagnie, invitation de visiter les principales villes des Etats-Unis.

M. McMullen demandera un état détaillé du compte de frais et honoraires payés à M. D. O'Connor, avocat Ottawa.

M. Barrow demandera si le bois de pin à la réserve sauvage Shawanakiakie a été vendu, en 1888, à un M. Robillard, et si le dit Robillard est le même que M. Honoré Robillard, membre de la Chambre des Communes du Canada.

M. Profontaine fera, mercredi prochain, les interpellations suivantes: Le gouvernement s'opposera-t-il à l'incorporation d'une compagnie qui se chargerait de la construction d'un canal de Chambly à Longueuil?

Le gouvernement en est-il venu à une décision sur l'opportunité de construire des piliers sur le lac St. Louis ou ailleurs dans le St. Laurent, afin de diminuer les dangers de inondations sur les deux rives de ce fleuve?

Le gouvernement a-t-il l'intention

de faire terminer les travaux des quais de Longueuil afin de les rendre utiles à la navigation?

M. Kenny demanda copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la compagnie du chemin de fer international pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St. Laurent...

Accordé, a répondu M. Pelletier, mais tenez-vous bien. L'attaque commencée hier pourrait bien avoir longtemps des suites désastreuses pour le gouvernement.

LE CARNAVAL

On nous écrit de Montréal: Après tout, la tempête de neige que nous avons eue hier pourrait n'être pas l'un des accidents les moins gâtés du carnaval, pour ceux du moins qui sont partis d'au-delà du 45me degré de latitude en quête de sensation.

C'est le patinoir Victoria qui de toutes les attractions du carnaval jouissait de la plus grande faveur mardi soir. C'était très charmant en effet, ce bal costumé d'enfants.

de l'honorable premier-ministre et a dit qu'il en avait assez de ces airs de prétendue gentillesse de la part des ministériels.

M. Lynch a été bruyamment applaudi et chaleureusement félicité par ses amis pour ses nobles paroles. Mais le gouvernement ne pouvait pas rester sous le coup de l'attaque irrésistible de M. Lynch...

AVIS DE MOTION

Les avis de motion suivants ont été donnés à la séance d'hier à la chambre des Communes: Par M. Burdett—Avis d'un bill pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux bueries et fromageries.

Par M. Cartwright—Résolution qu'une adresse soit présentée à Sa Majesté le priant de donner pouvoir à son représentant, le Gouverneur-Général du Canada, de communiquer directement, par l'entremise d'un agent ou chargé d'affaires du Canada, avec tout Etat étranger afin de prendre des arrangements commerciaux avantageux à ce pays...

Par M. Amyot—Copie de la correspondance officielle échangée entre le gouvernement et le commandant du 9e bataillon Voltigeurs de Québec, pendant la campagne du Nord-Ouest de 1885.

Copie des divers rapports fournis au gouvernement et aux autorités militaires, et copie du rapport au général Sirange par le commandant du 9e bataillon des Voltigeurs de Québec sur les opérations du dit bataillon.

M. Choquette demandera le coût total de l'impression des listes électorales jusqu'à ce jour, et demandera aussi si le gouvernement n'a reçu, directement ou indirectement, de quelque personne ou compagnie, invitation de visiter les principales villes des Etats-Unis.

M. McMullen demandera un état détaillé du compte de frais et honoraires payés à M. D. O'Connor, avocat Ottawa.

M. Barrow demandera si le bois de pin à la réserve sauvage Shawanakiakie a été vendu, en 1888, à un M. Robillard, et si le dit Robillard est le même que M. Honoré Robillard, membre de la Chambre des Communes du Canada.

M. Profontaine fera, mercredi prochain, les interpellations suivantes: Le gouvernement s'opposera-t-il à l'incorporation d'une compagnie qui se chargerait de la construction d'un canal de Chambly à Longueuil?

Le gouvernement en est-il venu à une décision sur l'opportunité de construire des piliers sur le lac St. Louis ou ailleurs dans le St. Laurent, afin de diminuer les dangers de inondations sur les deux rives de ce fleuve?

Le gouvernement a-t-il l'intention

de faire terminer les travaux des quais de Longueuil afin de les rendre utiles à la navigation?

M. Kenny demanda copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la compagnie du chemin de fer international pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St. Laurent...

Accordé, a répondu M. Pelletier, mais tenez-vous bien. L'attaque commencée hier pourrait bien avoir longtemps des suites désastreuses pour le gouvernement.

LE CARNAVAL

On nous écrit de Montréal: Après tout, la tempête de neige que nous avons eue hier pourrait n'être pas l'un des accidents les moins gâtés du carnaval, pour ceux du moins qui sont partis d'au-delà du 45me degré de latitude en quête de sensation.

C'est le patinoir Victoria qui de toutes les attractions du carnaval jouissait de la plus grande faveur mardi soir. C'était très charmant en effet, ce bal costumé d'enfants.



FEUILLETON DU "CANADA." LE PIEGE

TROISIEME PARTIE

Honneur pour honneur.

1 (Suite)

Il avait de l'argent, il trouvait des vivres, et faisait sa popote lui-même, dans l'intérieur de la maison incendiée, pendant qu'au-dessus de lui, au-dessus des poutrelles restées du toit effondré, roulaient les lourds nuages d'où s'échappaient souvent des trombes de neige. — Campement de chasseur ! murmura-t-il. Supposons que je chasse l'ours blanc, au pôle Nord. Est-ce que je serais mieux que dans cette baraque ? Non. Eh bien, de quoi me plaindrais-je ? Il ne se plaignait pas. L'espérance le soutenait. Il n'avait pas eu de peine à apprendre où demeurait Marie Doriat et vers quelle partie de la vallée était la fabrique de produits chimiques de Montmayeur. Il était bien gardé de demander ces renseignements à l'importeur qui, mais le drame de la mort des deux frères Doriat était si récent que l'on en parlait encore. Il l'entendit raconter. Les Doriat étaient enterrés dans la même fosse du cimetière. Il s'y rendit un jour, attendit et ne tarda pas à voir arriver près de la tombe et s'y agenouiller une femme que le chagrin courbait plus que l'âge et se mit à sangloter tout en priant. — Voici Marie Doriat, la femme du condamné se dit-il. Il la suivit pour savoir où elle demeurait. Le lendemain et les jours suivants, il revint encore au cimetière. Il s'attendait à une autre visite et ne se trompait pas. Lucienne et Claudine arrivèrent. — Les deux sœurs ! se dit-il. Et pour savoir laquelle des deux est Lucienne, laquelle des deux est Claudine, je n'ai qu'à me souvenir de la description que m'en a faite M. de Moraines. Voici évidemment Lucienne. Comme elle est pâle. Comme elle semble fatiguée. Elle est ma sœur, à coup sûr, ou elle vient de l'être. Il alla se promener aussi aux alentours de la fabrique. Un jour, il se croisa, au environs, avec un jeune homme d'une taille élevée, brun les yeux noirs, l'air dur... rayonnant d'intelligence, et malgré cela, ayant je ne sais quoi de perfide, de foux et de cruel. — Celui-là c'est Montmayeur. C'était lui, en effet. Il ne fit pas attention à Courlaude qui passa près de lui, inaperçu. — Le personnage ne me plait pas beaucoup, se dit l'agent. En outre, il me semble que j'aurai fort à faire car il n'a pas l'air corrompu. Le lendemain, vers le soir, sans être vu, profitant de ce qu'il n'y avait personne dans la rue, il alla frapper à la porte de la maison de Marie Doriat. Ce fut un soldat prussien qui vint ouvrir. — G'est-ce que vous venez me chercher ? — Madame Doriat. — Ah ! En bien, montez, elle est dans son chambre. Et il indiqua l'escalier. Courlaude monta. Il il avait là deux ou trois portes ouvertes, et dans les chambres des Prussiens qui causaient, riaient, astiquaient leurs fourniments, ou simplement fumaient. Comme une seule porte était fermée, il ne fut pas difficile à l'agent de deviner quelle devait être celle de la chambre à coucher de Marie. Il frappa doucement. On ne répondit pas. — Elle dort peut-être, murmura-t-il. Et tirant sa montre : — Cependant il est six heures à peine. Elle est donc malade. Il frappa de nouveau. Cette fois, il entendit un pas lourd qui se rapprochait en faisant crier le plancher. Marie Doriat parut, plus accablée, plus fatiguée, encore peut-être que lorsqu'il l'avait vue au cimetière. Ses yeux rouges, encore humides, indiquaient qu'elle venait de pleurer et que Courlaude interrompa ses larmes. En se trouvant en face d'un étranger, telle était sa surexcitation

nerveuse qu'elle ne retint pas un geste de frayeur. — Qui êtes-vous ? Que me voulez-vous ? — Qui je suis ? Peu vous importe puis-que vous ne me connaissez pas. Du reste, vous le saurez tout à l'heure. Ce que je vous veux, ma pauvre femme !... du bien beaucoup de bien. Elle haussa les épaules avec découragement. — Je n'ai plus d'amis... les malheureux n'en ont pas. — Vous vous trompez, je connais des hommes qui, par pitié comme par profession, sont les amis des malheureux. — Et ces hommes ? dit-elle, toujours incrédule. — Ce sont les agents de police. Elle tressaillit et son regard, qui se détournait, se releva sur l'honnête Courlaude. — Vous êtes agent de police ? — Oui. — Vous venez pour mon mari... encore... toujours ? — Encore, toujours... Ma sœur vient aussi, en même temps pour vous apporter quelque espoir et quelque consolation, vous donner des nouvelles de Doriat. — Vous l'avez vu ? Que ne me disiez-vous ! — Ce n'est pas commode de parler ainsi comme nous le faisons sur le seuil d'une porte... Ce n'est pas que je craigne les Allemands, toutefois ce que j'ai à dire ne regarde que vous et moi. — Entrez donc, monsieur. Entrez vite. Et dites-moi, oui ! dites-moi tout de suite... Est-ce qu'il y a longtemps que vous avez vu mon mari ? — Une quinzaine de jour. — Comment allait-il ? Comment supportait-il sa captivité ? — Je ne puis pas vous le dire, n'est-ce pas, qu'il est heureux de son sort, et qu'il se résigne... — Se résigner, ce serait d'un lâche et d'un coupable... Et il est innocent de ce crime, monsieur, il en est innocent. — Je m'en suis toujours douté... mais si je n'ava pas d'autres preuves, il me suffirait de vous voir pour en être sûr. — Des preuves, avez-vous dit ? des preuves !. — Ne vous montez pas la tête. Ce que je vais vous dire va vous sembler une énormité et pourtant c'est la vérité pure ; les preuves, ça ne suffit pas toujours pour faire condamner. — Allons donc ! — Et justement, nous sommes dans ce cas singulier. Nous avons la certitude qu'un autre que Doriat a assasiné Bourrelle et nous avons les mains liées. — Une certitude... Oh ! je vous en conjure, parlez, parlez. — Dame ! que pourrais-je ajouter ? — Vous connaissez le nom du misérable ? — Je connais ! Marie Doriat, presque folle de surprise, d'espérance, de joie, pressait dans les siennes les deux mains de Courlaude ; elle les couvrait de baisers... — Oh ! monsieur, monsieur, ce nom... ce nom... — Avez-vous la force de garder ce secret ? — Je vous le jure. Courlaude hocha la tête. Il n'était pas rassuré. Marie était si fiévreuse. Elle semblait si surexcitée. Rui sait à quoi pouvait la pousser la folie de sa joie. Il hésitait à lui dire ce qu'elle lui demandait. — Oh ! monsieur, dit-elle, c'est moi droit, c'est moi droit... Que craignez-vous ? une indiscrétion ? Ah ! vous pouvez avoir confiance en moi, allez... il s'agit de mon mari, il s'agit de son honneur... Je ne dirai rien... Ayez donc confiance. Ne suis-je pas la première en éreosée à ce que ce secret soit gardé ! Craignez-vous que je ne comprime pas que la divulgation de ce secret mettrait l'assassin sur ses gardes ?... Il s'agit de mon mari, vous dis-je. Vous pouvez tout exiger de moi. — S'il est donc... fit Pas-de-Chance, l'assassin. Elle se pencha les yeux brillants, avide d'entendre. Son cœur ne battait plus. Sa respiration était arrêtée. — C'est un des frères Montmayeur. Elle poussa un cri sourd et recula comme frappée par une main invisible. — Lequel ? Georges ! n'est-ce pas... Ce ne peut-être que Georges le malade !

A continuer.

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES F. G. JOHNSON & CIE

GEORGE COX LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MEDAILLEUR

LAURENT DUHAMEL

Jos. FORTIER EPICERIES EN GENERAL

AVIS SPECIAL

CHS. DESJARDINS, AGENT D'ASSURANCE

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

LINIMENT GENEAU

Parfums ESS. ORIZA SOLIDIFIES

Avis aux Consommateurs PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

Vin de Sirop de Dusart

ASTHME CIGARETTES INDIENNES

MALADIES DES ENFANTS SIROP de RAIFORT IODE

SANTAL de MIDY

Vin de Peptone

MALADIES DE POITRINE

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN et HEBDOMADAIRE

BUREAUX 414, 416 RUE SUSSEX.

ATELIERS 116, RUE ST PATRICE

D. L. BEAUDET COIN DES RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

VENTE POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT. HARRIS & CAMPBELL

LE 1er NOVEMBRE. REELLE REDUCTION DE 10 POUR CENT

HARRIS & CAMPBELL, RUE O'CONNOR

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins

MANUFACTURE DE VOITURES ROYALE S. LEVEILLE

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE E. B. EDDY

Bois de Charpente, Portes

Fourrures a Reduction

SALLE DE VARIETES

Publié par la CH... 10eme ANNEE... I.E CAN... Prix de l'abo... BUREAUX ET A... Courrier Ur... PASTEUR EST CERTAIN... On contredit la nou... On ne peut être adressé... Le général Harris... terminer la préparati... cours d'inauguration... s'ir la nécessité de re... des noirs plus libé... étrangère. Le frère de lord... célèbre général aug... plus grands proprié... lie, vient d'inventer... qui permet à une per... de tondre cent qu... mou'ons par jour. On mande de War... est à peu près décei... vente de vin, de la... queurs, au grand bal... à l'occasion de l'Ina... président Harri-on. Un train de bétail... du Saint Louis and... Railroad, a déraillé p... field (Missouri), par... ture d'une aiguille... pioyès qui se trouva... trois ont été tués sur... autres ont été griève... La récolte du fo... bonne dans l'état du... et suffisante pour... Les États du sud qu... de tirer sur Boston... cette année l'ont a... ouest ou la récolte a... et le ouest leur a fo... marché que Boston... QUEBEC Québec, 7 février... que l'on a trouvé de... du Sacré-Cœur, com... des héritiers au co... céditaire, qui est m... il n'y a pas eu de ju... une Estime évaluée... de piastres. Ces hé... tout simplement la... M. Lavach ; elle est... MONTREAL Montréal, 7—Le Li... rai Middleton et sa... présents à la prise... glaise. —Le gouverneur... escorte ont visé, h... la nouv. loi de vic... le Victor a Skating... vu M. Louis Rubens... pion des patineurs... tours de force merv... glaise. —Un chèque daté... 1888 payable à l'ord... A lui pour la som... portait la signature... Coudanng & Fils, la... banque de Montré... ouvre à que la signa... leurs Clendinning &... Le chèque était et... et son commis C. F... dernier est actuel... coup d'une accusati... Un accident est a... soire Tuque Bleu... ton de la maison d... Heflage, en balayan... a été trappé violat... traîne sauvage, qui... jambe droite. On... l'hôpital Génér... —Les directeurs... des expositions au... nente à Montréal... hier et ont décidé d... du gouvernement... délégation compo... l'Fontaine et de M... soumettre le s codi... gement pour l'occu... et des bâtiments d... —Un Manitobai... qui est arrivé ici... donner à l'ordre d... est mit en route... tète. Un de ses am... compagnie du const... conduire à la mai... Frères de la Char... l'Fontaine. Le fou... —M. MacKenzie... Dundas, Ont., ont... une saisie ar. èr... tre Messieurs Bradl... Geo. S. Stephens, Au... S. Donald Smith... de dire ce qu'ils on... appartenant au dit... afin qu'ils puissent... BABILL